ROUBAIX

LILLE, 18, rue d'Angleterre —♦— *Grande-Rue, 84, ROUBAIX*

CONDITIONS :

Par le Poste: Un An	20 francs.
Six Mois	10 —
Trois Mois	5 —
Départements non-limitrophes et Belgique, Port en sus	

PUBLICITÉ :

Annonces	la ligne. 2,50
Réclames	» 3,75
Faits-Divers	» 1,50
Locale	» 3,00

DEPECHES DE LA NUIT

UNE MAISON QUI S'ÉCROULE

Un mort. — Quatre blessés

Mons. — Le vent a abattu mercredi une maison en construction. La maison en s'écroulant a défoncé une maison contiguë. Cinq personnes ont été ensevelies. Quatre ont été retirées dans un état désespéré. Une fillette a été tuée dans son lit.

ATTENTAT CONTRE UN ARCHEVÊQUE

Rome. — Pendant la messe de minuit, l'archevêque de Livourne, Mgr Gisni, a été attaqué à coups de poing par un gondolier, nommé Taddei. Celui-ci fut arrêté, pendant que les fidèles épouvantés se dirigeaient en toute hâte vers la sortie de la cathédrale.

UNE FEMME QUI ASSASSINE SON MARI

Liège. — Une cigarière vient de tuer son mari en lui tranchant la tête pendant son sommeil.

Interrogée par les magistrats elle a déclaré cyniquement qu'elle n'avait aucun regret de son crime : J'en avais assez de cette vie a-t-elle ajouté.

PETIT CALENDRIER

Vendredi 27. — **Saint Jean**, apôtre et évangéliste. — Ador. : Colleret, Esnes.
Soleil : lever 7 h. 55, coucher 4 h. 7. — Lune : lever 5 h. 51 s., coucher 3 h. 12 m.

Samedi 28. — **Les Saints Innocents**, martyrs. — Ador. : Roncnes, Wargnies-le-Petit.
Soleil : lever 7 h. 56, coucher 4 h. 6. — Lune : lever 6 h. 18 m., coucher 9 h. 30 s.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 84, Grande-Rue

Ephémérides Roubaisiennes

27 Décembre 1566. — **Les Gueux** (c'est ainsi que se faisait appeler le parti protestant des Flandres) venant de Valenciennes, se dirigent sur Roubaix au nombre de 3.000, ne remplissant les campagnes de meurtres et de pillages.

Vilain de Rossenghem, gouverneur de Lille et le sieur de Noircarmes, viennent au secours de la ville. — déjà pillée (ainsi que Tourcoing) par ces hérétiques le 16 août précédent. — forcent le gros de la troupe huguenote à se replier sur Wattrelos où le plus grand nombre se réfugie dans l'église et s'y barricade; mais les assiégeants mettent le feu au monument et tous les Gueux qui n'y périrent pas asphyxiés, furent impitoyablement tués en cherchant à s'échapper.

Du reste la guerre entre les partis n'avait rien de religieux; dans nos contrées, les *Gueux* étaient surtout les révolutionnaires de l'époque; l'idée de réformer à opérer dans la Religion catholique les préoccupait très médiocrement, mais le masque du *Protestantisme* servait à donner une raison quelconque à leurs rapines et à leurs crimes.

Jean Ghislain.

LA CRISE MUNICIPALE

L'accusé de réception du Préfet. — Les fonctions de maire au premier inscrit.

L'accusé de réception par M. le Préfet du Nord de la lettre de démission des conseillers collectivistes de Roubaix est parvenu jeudi matin à M. H. Carrette.

Cette formalité rend la démission de la majorité socialiste définitive.

Des instructions accompagnent l'accusé de réception. La question des fonctions municipales est tranchée : les pouvoirs du maire et des adjoints cessent en même temps que leur démission comme conseillers municipaux devient définitive.

Le maire doit remettre le service à celui des conseillers restants qui est inscrit le premier au tableau.

La date des élections complémentaires est fixée au dimanche 19 janvier 1903.

M. Edouard Roussel remplira les fonctions de maire jusqu'à l'installation du nouveau Conseil municipal.

La remise des pouvoirs à M. Edouard Roussel

a eu lieu jeudi après-midi.

M. Edouard Roussel avait reçu de M. le Préfet une lettre l'informant qu'il était appelé à diriger les affaires de la Ville, jusqu'à l'installation de la nouvelle municipalité.

M. Carrette l'a invité par lettre à se rendre à la mairie dans l'après-midi.

L'honorable conseiller général s'est rendu à cette invitation.

L'entrevue a duré quelques minutes et a été très courtoise.

M. Edouard Roussel remplit donc depuis jeudi soir, à 5 h., les fonctions de maire.

Les délégués à l'administration

Dans l'exercice de ses fonctions, Monsieur Edouard Roussel pouvant s'adjoindre plusieurs conseillers municipaux, ceux-ci ont été désignés immédiatement pour que rien ne soit arrêté dans la vie municipale, adjudications, mariages, etc.

Ce sont MM. Paul Despature, Alfred Bayart, Gilbert Sayet et Leblanc qui ont été choisis comme ses délégués.

M. Edouard Roussel, ou l'un de ses délégués, se tiendra à la mairie tous les jours, à la même heure que le citoyen Carrette autrefois, pour recevoir les administrés.

Théorie & Pratique

Nous lisons dans l'*Egalité*, à propos de la réception à la Mairie du citoyen Furnémont, ces lignes :

Le citoyen Carette mène le député socialiste belge Furnémont, défenseur des droits des ouvriers. « Nous sommes, dit le sympathique maire de Roubaix, des internationalistes dans le sens élevé du mot, et notre cœur ne comprend pas les distinctions des nationalités, lorsque l'humanité est en cause : la souffrance et la misère n'ont pas de patrie pour ceux qui sont épris des idées de fraternité et de solidarité. » (Applaudissements.)

Voilà de belles paroles, n'est-ce pas ?

C'est la théorie.

Voyez la pratique. En ce moment on distribue des galoches et des vêtements aux gamins pauvres de la ville, aux enfants pauvres seulement des écoles laïques.

Les petits indigents Roubaisiens qui fréquentent les écoles libres, ne reçoivent rien du maire Carrette, qui cependant a soi-disant un « cœur qui ne comprend pas les distinctions, lorsque l'humanité est en cause ».

Il y a loin de la théorie à la pratique, des belles phrases humanitaires, aux actes de solidarité désintéressés !

EST-CE VRAI ?

Est-il vrai qu'un employé du bureau des Cantines scolaires fasse du zèle mal placé ?

Est-il vrai qu'il répète, chaque fois qu'il délivre une nouvelle carte, que c'est la dernière parce que les socialistes ne sont plus là ?

C'est peut-être de l'excellente propagande en faveur des collectivistes que de faire croire qu'eux partis, il n'y aura plus de cantines; mais c'est aussi de la propagande mensongère.

CES BONS LIBRE-PENSEURS...

Comme chaque année, à la Noël, les libres-penseurs de Roubaix, dont le président est le citoyen Carrette, ont organisé une conférence précédée d'une manifestation dans la rue.

Le tout a été plutôt maigre.

On avait fait appel à trois orateurs, les citoyens Chauvière, député de Paris; Furnémont, député belge, et l'ex-abbé Charbonnel. Ce dernier n'est pas venu. Et le député belge a été seul à prendre part à la réception qui avait été organisée à la Gare et à la Mairie, à l'intention des conférenciers.

Le citoyen Furnémont est arrivé par le train de midi. Une cinquantaine de libres-penseurs, qui l'attendaient, bannière en tête, lui ont fait un assez piètre cortège jusqu'à la Mairie, où se trouvaient les citoyens Henri Carrette, maire, et Van Waerebeke, adjoint.

On aurait dit un cortège funèbre avec sa délégation de l'ébouage habituelle !

Après la réception à la mairie que Carrette termine en expliquant qu'elle a été faite sans éclat, ni bruit, par un sentiment de délicatesse que tous approuveront en les circonstances actuelles, le cortège se rend à la salle Couvreur.

Le citoyen Henri Carrette préside et assiste des citoyens Vermeulen et Manteaux.

De la longue harangue du député socialiste belge il y a bien peu de chose à mentionner. Le socialisme, tel qu'il le comprend, n'est pas une doctrine purement économique, se limitant aux seules aspirations matérielles, c'est une religion nouvelle fondée sur le libre examen ; ses principes philosophiques, dit-il, lui seront fournis par la libre-pensée.

Il estime que l'influence de la religion et la langue flamande sont les deux seuls obstacles qui empêchent l'avènement, en Belgique, de la République sociale. A cette occasion, il rappelle cette parole d'un homme d'Etat belge : « Pour la défense de la sécurité sociale, un curé vaut dix gendarmes ».

Pendant que le premier conférencier parlait, l'on avait reçu un télégramme du citoyen Chauvière, annonçant son arrivée pour deux heures. En l'attendant, on a fait une sorte d'entr'acte. A deux heures et quart enfin, l'orateur attendu fait son entrée dans la salle. Le citoyen Chauvière fait le procès de la religion catholique et de ses prêtres ; il emploie des grands mots, des phrases ronflantes qui ne signifient pas grand'chose. « Luttons, dit-il, contre la nuit et les ténèbres, allons à la lumière, à la liberté ! »

Un ordre du jour consacrant la propagande à faire et l'avenir des doctrines de la Libre-Pensée fut ensuite adopté. Il est trois heures quand cette longue séance prend fin.

Pour un tour, c'est un joli tour que cette réunion !

UN FAUX BRUIT

Fermeture de l'Usine de Grimonpont

Un de nos confrères annonçait, mercredi matin, que la Chambre des Députés n'ayant pas, par un vote, sanctionné la validité du projet établi entre les villes de Roubaix et de Tourcoing et la Société Delattre pour l'Epuration des eaux de l'Espierre, l'usine de Grimonpont serait prochainement fermée, aucun crédit ne figurant dans les budgets des villes de Roubaix-Tourcoing, qui permit à l'avenir la continuation de l'exploitation de cette usine.

Les renseignements obtenus nous permettent de dire que, contrairement à ce qui a été annoncé, la question de l'Espierre, pendante depuis si longtemps et dont la Belgique réclame une solution urgente, recevra une solution satisfaisante dans peu de jours. Cette question figurera à l'ordre du jour de la Chambre des députés dans une des premières séances qui suivront la rentrée de janvier.

La fête de Noël a été célébrée à Roubaix avec une grande ferveur. Dans toutes les églises l'affluence a été très nombreuse aux offices, surtout aux grand'messes qui, partout, ont été chantées en musique.

A Saint-Martin, les chœurs ont interprété, sous la savante direction de M. Paul Pompier, la messe de Gounod avec une rare perfection, un ensemble parfait et un grand souci des nuances. C'est certainement l'exécution la plus parfaite qu'on ait jamais donnée les chœurs de Saint-Martin.

A Notre-Dame, les cérémonies de la Fête de Noël ont été célébrées avec un éclat tout particulier.

La Société chorale de Notre-Dame que dirige avec autant d'autorité que de talent M. A. Pichenel, qui prêtait son concours à ces solennités religieuses, avait fait choix d'une messe spécialement écrite pour les Fêtes de Noël. La messe des Rois-Mages, composée sur des Noëls anciens recueillis et admirablement arrangés par A. Pilot a été chantée par la société chorale de Notre-Dame, avec cette perfection, ce souci du style et des nuances, coutumier chez notre vieille société chorale, dont les succès en matière d'exécutions religieuses ne se comptent plus.

Nous avons remarqué tout particulièrement le magnifique trio de solistes de la société, MM. Verscaut, Devinpelaere et Desbarbieux, à qui nous adressons nos plus sincères compliments pour leur impeccable interprétation.

A l'élévation et à l'offertoire, l'éminent organiste de la paroisse, M. Kessel, a, une fois de plus, fait ressortir toutes les beautés de son admirable talent en interprétant l'organe la Marche des Rois Mages, de Théodore Dubois et l'offertoire sur des Noëls anciens, de Alexandre Guilmant.

Tiers-Ordre de Saint-François. — Le 19 septembre dernier, Sa Sainteté Léon XIII, voulant récompenser la Fraternité, accordait à son dévoué secrétaire le titre de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Un décret, signé par Monsieur le Président de la République, autorise le port de la décoration qui sera remise solennellement au nouveau chevalier le dimanche 28 décembre, à 4 heures du soir, 84, Grande-Rue.

Tous les tertiaires seront heureux de donner à M. Jules Catteau une marque de sympathie en assistant à cette fête fraternelle.

La fête de l'Arbre de Noël au patronage Saint-Henri. — Mercredi soir à 4 heures, au Nay, au patronage Saint-Henri, dans la paroisse Saint-Joseph, la fête de l'Arbre de Noël qu'avait organisée la conférence de Saint-Vincent de Paul à l'intention des familles assistées. Après un petit concert donné par les membres du patronage et une allocution de M. l'abbé Lemaître, vicaire, une ample distribution de vêtements et de jouets a été faite.

Un incident d'atelier s'est produit, jeudi après-midi, dans l'établissement de M. G. Courtou, fabricant de vêtements en caoutchouc, boulevard de Cambrai. 60 ouvrières ont cessé le travail, en donnant comme raison une réduction sur le prix de la main-d'œuvre. 20 autres ouvrières et 5 ouvriers ont été embauchés le lendemain.

Deux vols audacieux ont été commis pendant la soirée de mercredi : le premier chez Mme Hortense Leroy, épicière, rue Voltaire, 108 à qui on a enlevé sur son comptoir une motte de beurre de 9 kilos pendant qu'elle était dans sa cuisine ; le deuxième chez M. François Peeti, mercier, rue Jean-Part, 2, où un malfaiteur inconnu a enlevé un ballu et un maillot en laine d'une valeur de 11 fr. 50.

Encore les vols sur les voitures. — Une domestique de la « Retorderie Watt », rue Watt, Charles Grandsart, a constaté la disparition d'une bobine de laine de bonneterie de poids de 4 kilos 1/2, enlevée sur sa voiture.

— Mardi soir, rue des Fabricants, une pèlerine de drap noir a été dérobée sur la voiture de M. Paul Cocheteux, tapissier, demeurant rue de la Mackellerie.

Mme les cambrioleurs continuent... — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs sont entrés dans l'estaminet de M. Vandercruyssen, rue Leverrier, 20, après avoir fracturé la porte de la cour. Ils se sont emparés du tiroir du comptoir et des quatre francs qu'il contenait, ainsi que de la boîte du compteur à gaz. Les voleurs ont pris également une montre en argent et une chaîne en doublé.

Mercredi matin, le tiroir du comptoir et la boîte du compteur ont été retrouvés dans la cour Bernard-Soriet, non loin de l'estaminet de M. Vandercruyssen, qui a déposé une plainte au commissariat de police du 3e arrondissement.

— Mardi soir, vers onze heures, des malfaiteurs ont brisé un carreau à la vitrine du magasin de M. François Mansart, cordonnier, rue de l'Alma, et ont enlevé, par l'ouverture, deux paires de chaussures d'une valeur de 25 francs. Plainte a été déposée à M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement. Une enquête a été ouverte, mais elle n'a jusqu'à présent donné aucun résultat.

— Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont brisé deux carreaux de vitre du kiosque de journaux, installé place Chevreuil, et ont emporté des publications. Le propriétaire du kiosque, M. Clodomir Lecomte, demeurant rue Notre-Dame, 1, a déposé une plainte à M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement. C'est la deuxième fois, depuis une semaine, que ce kiosque est dévalisé.

Les accidents de travail. — A la chromographie artistique du Nord, rue de la Rondelle, une apprentie Eugénie Lotorce, 15 ans, demeurant rue Grétry, blessée au genou droit, 10 jours de repos.

— Chez MM. Pollet, rue Nain, un ouvreur de fils, Victor Benard, 18 ans, demeurant rue du Fontenoy, 120, blessé à la main gauche, 8 jours de repos.

— Un aide-tondeur, Victor Staes, 57 ans, demeurant rue de la Balance, travaillant chez M. Emile Roussel, rue Watt, blessé à la tête, 8 jours de repos.

— Un homme de peine, Adolphe Dujardin, 44 ans, demeurant rue Vauban, 6, travaillant chez M. Aug. Floria, rue de France, blessé à la tête, 8 jours de repos.

Fausses alertes. — Mercredi soir, M. Ramon Kléber est venu déclarer aux agents Doutreligne et Huyghe qu'il avait aperçu un individu qui s'introduisait dans le local de la *Roubaisienne*, rue Jeanne-d'Arc. Les recherches faites sont restées infructueuses.

A qui le panier ? — Un panier contenant du linge pour homme, a été déposé lundi dans la soirée chez M. Vanwynghem, rue de la Perche, 48, jusqu'ici ce panier n'a pas été réclamé.

Enterrements du 27 décembre. — Marcelle Lestienne, 8 h., Saint-Sépulcre.

— M. Ferdinand Meirhaeghe, 8 h. 1/2, Saint-Joseph.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

CONVOCATION

1re Section Ouest. — Bureau de la rue du Bois. — Vendredi 27 courant, à 8 h. 1/2 du soir, estaminet E. Cauphier, Au Chasseur, Place Verte, réunion du Comité de la section. Très urgent.

2e Section. — Bureau de la rue Mimerel. — Vendredi 27 courant, à 8 h. 1/2 du soir, estaminet Mornet, rue de l'Ouest-Mimerel, 89, réunion du Comité. Présence très urgente.

7e Section Nord. — Bureau de la rue Méanuraux. — Vendredi 27 courant, à 8 h. 1/2 du soir, estaminet Bonvarlet, rue Méanuraux, 60, réunion du Comité de section. Très urgent.

8e Section Ouest. — Bureau de la rue du Grand-Chemin. — Samedi 28 courant, à 4 h. 1/2 du soir, *Aux Deux-Portes*, rue des Arts, 121, Fleurettes musicales; tout membre du Comité-Directeur est invité le cercle.

1re Section Nord. — Bureau de la place Notre-Dame. — Samedi 28 courant, à 8 h. 1/2 du soir, Café Dequeux, place Notre-Dame, réunion générale des adhérents de la section : 1. Nomination du comité de section ; 2. Etude de la question des secours aux adhérents nécessiteux.

6e Section Est. — Bureau de la rue Pierre-de-Roubaix. — Samedi 28 courant, à 8 h. 1/2 du soir, chez M. F. Tiberghien, rue Pierre-de-Roubaix, 128. Question des secours à distribuer aux adhérents. MM. Jules Noyelle et Bénard Dubois y prendront la parole.

Etat-civil de Roubaix

du 25 décembre

Naissances. — Pernand Rapont, rue Blanchemaille. — Alexandre Bonnard, rue Montagne, 2. — Suzanne Stephanie Cornet, cour Vremandi, 36. — Blanche Vermeulen, rue des Anges, cour Thérin, 3. — Germaine Muisbeer, rue La Fayette, 39. — Emile Meyerman, rue de la Balance, cour Deruyck, 2. — Cécile Vrasmout, rue Ingres, 88. — Madeleine Libbrecht, rue Daubenton, 145.

Décès. — Marie Lefebvre, 45 ans, rue Cartigny, 73. — Léonore Mayot, 88 ans, rue Blanchemaille. — Marcelle Lestienne, 20 mois, place du Commerce, 13. — Oscar Decorcq, 9 mois, rue Archimède, cour Fladyn, 5. — Marie Gansman, 81 ans, boulevard de Metz, 35. — Marie Masson, 11 mois, rue Blanchemaille. — Albert Desesbourg, 6 mois, rue Blanchemaille. — Emile Broom, 2 mois, rue Blanchemaille. — Pierre Morin, 50 ans, rue Blanchemaille. — Ferdinand Martraegho, 28 ans, rue Voltaire, cour Meeplaen, 6. — Sophie Vanlaton, 80 ans, rue de l'Hospice.

du 26 décembre

Naissances. — Jules Carlier, rue des Longues-Haies, 68. — Suzanne Plateaux, r. de l'Alouette, 37. — Armand Vertraete, rue Pierre-de-Roubaix, 262. — Noël Desmet, rue Duquesnoy, 3. — Marguerite Vilagher, rue de Cobern, Mulsens Gédéone, 2. — Léon Verspeirten, rue de Lannoy, cour Remmery, 9. — Henri Wielgrosf, rue des Anges, cour Pile, 3.

Décès. — Eugène Glorieux, 40 ans, r. Newton, 44. — Jeanne Rosa, 6 mois, rue de l'Epeuleuse, 48. — Hélène Dellinnoy, 14 ans, rue de Roubaix. — Anna Lepers, 28 ans, rue Philippe-de-Girard, 28. — Casimir Pauwels, 5 mois, rue Blanchemaille. — Juliette Bernard, 18 ans, Grand'Place, 28. — Charles Boutry, 68 ans, rue Blanchemaille. — Justine Bouvaert, 66 ans, r. Fourcroy, cour Watteau, 8.

WATTRELOS

La fête de Noël. — Les chorales paroissiales ne sont fait entendre dans les deux églises de Wattrelos. A Saint-Martin, à cinq heures, a été chantée la messe d'Archambault, à trois voix, avec solis par le directeur de la chorale, M. Jules Delfendre, et MM. Biel Lerouge, Grégoire Cordonge et Decourcelle. Après la messe, M. Delfendre a chanté, avec rapiège au refrain par la chorale, les couplets d'une pastoralé naïve intercalé dans notre région, « l'Ange des mangeoires de Bethléem », le noël languedocien : « Les anges dans nos campagnes... »

A dix heures, la chorale a chanté la messe de Saint-Rupert, l'« O Salutaris » et le « Tantum ergo » de Thomas.

Accidents de travail. — Un dégraisseur, Camille Leclerc, 19 ans, demeurant rue du Bock, travaillant à Roubaix, chez M. Emile Roussel, rue Watt, blessé à la jambe gauche, 20 jours de repos.

— Un carrossier, Camille Renard, 31 ans, demeurant à Wattrelos, travaillant à Roubaix, chez M. Emile Roussel, rue Watt, blessé à la figure.

Enterrement du 27 décembre. — M. Pierre Leclercq, 2 h., Saint-Modeste.

Etat-civil de Wattrelos

du 20 décembre 1902

Naissances. — Noël Debacker, rue Tourcoing. — Victor Gothain, rue Jeanne d'Arc. — Jean Vandorpe, au Crétinier. — Noël Carlier, rue de Tourcoing. — Jeanne Wagen, Houtarde.

Décès. — Pierre Leclercq, 68 ans 6 mois, sans profession, Gesquier. — Marie Hollebeke, 20 ans 8 mois, couturière, rue Pierre Catteau.

CROIX

A propos *le Noël* socialiste a fait son apparition au milieu de l'indifférence générale ; quelques personnages officiels ; très maigre assistance.

Le pontife fondateur n'y était même pas.

Un appel désespéré. — Depuis deux jours on ne parle que de réunions, de discours, avec grands gestes et accents de désespoir au camp Socialiste. On nous trahit ; on sait tout ce que nous faisons au camp des libéraux, nous ne savons rien de ce qu'ils font. Qu'on mette le fossoyeur à la porte, plus de subvention à la fanfare ; l'Union ! l'Union !

Plus de calotins à la mairie et tout le monde sera d'accord.

Maire, adjoint, greffier, tout le monde s'en mêle, et les flots d'éloquence font couler la bière dans certain chapeau bien connu à Wasquehal. Pourquoi cela se fait quand un parti est aux abois et qu'il est bien près d'en finir. Demandez l'union tant que vous voudrez, vous ne ferez que du replâtrage.

Accident de travail. — Henri Meegens, 25 ans, journalier à l'usine Holden, s'est blessé à l'épaule en manipulant une balle de laine. Quelques jours de repos, docteur Jénart.

— Jules Petit, 23 ans, demeurant rue Mayerbeer, Roubaix, occupé à l'usine Seynave-Dubocage, a eu l'index de la main droite écrasé. Huit jours de repos, docteur Dispa de Roubaix.

— Edouard Mathys, 40 ans, rue Négrier, 38, mouleur aux aciéries du Nord, s'est blessé au doigt en moulant une pièce. Huit jours de repos, docteur Barroyer.

— Désiré Taverne, 43 ans, demeurant à Roubaix, trieur à l'usine Holden, s'est blessé à la main en travaillant. 10 jours de repos, docteur Barroyer.

Etat-civil de Croix

Naissances. — Maurice et Raymond Parent, rue Chevreul, 45. — Noël Vanhamme, rue de la Duesquenière, 43.

Décès. — Charlotte Dupont, 69 ans, Hospice. — Louis Allgaert, 5 mois, rue Bandin, 11. — Delfin Collier, 65 ans, jardinier, rue Lamartine, 14.

WASQUEHAL

REMERCIEMENTS

aux huit vaillants conseillers libéraux

Messieurs,

Nous ne pouvions rester sans vous remercier de la belle initiative que vous avez prise en ouvrant une souscription pour les enfants pauvres des écoles libres.

Vous venez de prouver, messieurs, que les promesses que vous aviez faites lors des élections de 1900 n'étaient pas pour tromper les électeurs, et que vous tenez à accomplir votre programme.

Ce n'est cependant pas ce que font nos édiles socialistes, car en privant [illegible] des secours qui leurs étaient précédemment alloués, ils sont loin de réaliser ces lignes qu'ils adressaient aux électeurs dans une de leurs circulaires pour le scrutin de ballottage du 13 mai 1900 : « En votant pour les candidats du Parti ouvrier, [illegible] vous vous donnez des défenseurs qui faisant partie de la classe ouvrière, connaissent très bien les intérêts des ouvriers et [illegible] prêts à les défendre avec énergie ».

Comme on le voit, de la coupe aux lèvres il y a loin, notre [illegible] socialistes vient encore de le prouver. Aux élections, pour gagner le vote des ouvriers, ils ont fait de belles promesses et maintenant qu'ils sont élus ils suivent une ligne de conduite qui diffère de celle qu'ils s'étaient tracée.

Tous les discours incorrectes seront avec nous pour blâmer [illegible] d'une manœuvre qui ne craint pas de traiter en parias les enfants parce que leurs parents les élèvent dans des écoles où les convictions religieuses sont respectées et honorées.

Nous remercions donc nos remerciements aux huit vaillants conseillers libéraux, qui ont fait preuve d'un grand dévouement, [illegible] aux habitants de Wasquehal pour la générosité [illegible] leur sacrifice [illegible] Conseil ne [illegible] la population de Wasquehal [illegible] lequel elle a accueilli cette souscription en est la preuve.

Cette fois encore justice est faite.

Un groupe de Républicains libéraux.

Le jour de Noël. — La grand'messe de 10 h. 1/2 a été chantée par le nouveau vicaire M. Camerlynck devant une assistance très nombreuse. La fanfare municipale a exécuté pendant cette même messe plusieurs morceaux qui ont été justement remarqués.

LANNOY

Fête de Noël et de l'Adoration. — La fête de l'Adoration qui coïncide avec celle de Noël est chaque année célébrée avec beaucoup d'éclat.

Cette année, les illuminations splendides, les chants magnifiquement exécutés, les airs de Noël si parfaitement rendus sur l'orgue par M. Achille Fleuvier, l'éloquente parole du prédicateur, le R. P. Labis, lui ont donné encore plus de splendeur.

La population de Lannoy a témoigné une fois de plus de son sentiment chrétien et de son amour pour l'Eucharistie.

Les élections législatives. — Lundi soir, dans une réunion générale privée, les Comités de l'Action libérale, représentant toutes les communes du canton, ont acclamé à l'unanimité la candidature de M. de Montalembert pour les élections législatives prochaines.

Cette réunion comprenait environ cent cinquante délégués.

A l'Union Libérale. — Jeudi après-midi les élèves de l'école libre des Dames de la Sainte-Union et tous les anciens élèves [illegible] parents qui adhèrent à l'Union libérale, ont reçu leurs étrennes de Noël [illegible] chacun, un volume, orange et deux paires de bas.

MM. Léon Roubaix, président ; Pompentier, vice-président ; Victor Lebeugne, Mullier-Dewailly, Verdier, Marsille, membres du bureau, assistaient à cette distribution qui a attiré, à l'Hôtel-de-Ville, une grande affluence.

On ne peut que féliciter ces Membres de leur généreux et intelligente initiative.

Sainte-Cécile. — Dimanche prochain, à la messe de 11 h. la fanfare municipale célébrera sa fête de Sainte-Cécile. Elle exécutera :

1° La marche des Prétoriens, de A. Corbin.
2° L'ouverture de Obéron, de Weber.

M. l'abbé Colpin, curé du Très-Saint-Rédempteur à Roubaix, dont la chaude parole est si appréciée, donnera le sermon de circonstance.

Une quête pour les œuvres paroissiales sera faite par Mme Albert Parent.

Contentieux commerciaux : Pub. Cie Anglaise, Lille, 8, Grande-Place

LYS-LEZ-LANNOY

Accidents du travail. — Un manœuvre de Armentières, Henri Déjardin, 18 ans, demeurant rue d'Hem, travaillant chez MM. Fyen, rue de Lannoy, blessé à la main gauche, 20 jours de repos.

RAILLY. — Mercredi soir, deux dynamiteurs de la brigade de Cailly ont arrêté près du moulin à Fluhr : Rose Bécard, 20 ans, dévideuse, demeurant à Roubaix, rue du Fort, et Dumortier Emile, 16 ans, ramoneur, demeurant à Lannoy, rue des Remparts, qui étaient porteurs de 25 kgs. de cash vert, de provenance étrangère, représentant une valeur de 60 francs.

TOURCOING. — **Conseil municipal.** — Dans sa réunion de mercredi matin, le conseil municipal a émis à l'unanimité un avis favorable à la demande d'autorisation des Sœurs de Saint-Joseph de la Présentation de Verdun qui dirigent une école libre dans cette commune.

Maison CAUVAIN Frères

Jules CAUVAIN, frère et successeur

ANCIEN PARFUMEUR A PARIS

JOAILLIER, BIJOUTIER, ORFÈVRE

Modèles uni nouveaux et styles anciens
Grand choix d'argenterie, Pièces importantes, Bonbonnières, Corbeilles et Jardinières de tables de Table.

CORBEILLES DE MARIAGE

LILLE, 1, rue Lepelletier, 1, LILLE

ARTHRITIQUES à jeun et aux repas — **CONTREXEVILLE PAVILLON**

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues 84, Rue des Urseulines

SIMPLE POLICE

A deux francs et aux frais !

L'audience d'hier, jeudi, était présidée par M. Broquart, juge de paix. Le ministère public était représenté par M. Vilain, commissaire central.

Avant d'aborder les affaires portées au rôle de cette audience, M. Broquart rend son jugement sur

LA PRÉTENDUE MANIFESTATION RELIGIEUSE

du 21 octobre dernier, au Pont de Marcq, au sujet de l'installation du nouveau curé de la paroisse.

Le voici sinon textuellement, du moins très exactement :

« Il résulte d'un procès-verbal de M. le commissaire de police de la Madeleine que le 21 octobre, un cortège composé de MM. Fontaine, président du conseil de fabrique, Dehaudt et Denève, vicaires, des enfants des écoles et des enfants de Marie... (suit l'exposé des faits tels qu'on les connaît).

Attendu qu'une telle manifestation en raison même des personnes qui la composent est une manifestation religieuse, le tribunal dit, qu'il n'y a pas lieu d'envisager l'interprétation donnée aux arrêtés municipaux dans des cas semblables, par la Cour de Cassation ; qu'une manifestation de ce genre est susceptible d'entraîner au Pont de Marcq, de même qu'à Roubaix de graves désordres ; attendu l'art. 471 du code pénal ainsi conçu... nous, juge de paix, condamnons MM. Fontaine, Dehaudt et Denève chacun à une amende de 2 fr. les condamnons en outre aux frais et fixons la contrainte par corps à deux jours.

Ce jugement paraîtra étrange. En effet, M. Broquart n'examine pas s'il y avait lieu, dans la manifestation du 21 octobre, *les éléments* d'une manifestation religieuse et, malgré son grand âge, il enjambe gaillardement par dessus les arrêts de la Cour suprême « *dans ses bottes sans semelles* ». Ce n'est déjà pas mal comme désinvolture et dame Justice nous avait habitué, à Tourcoing, du moins, à un peu plus de sérieux dans ses oracles.

Mais ce qui est d'une hardiesse plus grande encore pour un juge de paix, c'est de prétendre que deux vicaires, vingt jeunes gens et suivant de jeunes filles, se rendant ensemble, d'un point à un autre de la localité et ayant pour drapeaux et bannières des parapluies, peuvent causer « de graves désordres ». Que M. le Maire de Marcq manque de gravité lorsqu'il promulgue des arrêtés basés sur des suppositions, c'est l'affaire d'un magistrat haineux et d'un petit esprit. M. le Juge de Paix, lui, n'avait pas à faire de suppositions, tout au plus pouvait-il se demander, à part lui, si des de sordres s'étaient déjà produits et si l'arrêté du Maire de Marcq avait été nécessaire pour but de les réprimer. Dans la négative il devait se dédier des mobiles de basse politique qui ont inspiré M. Debuchy et servi les rancunes de l'ancien maire [illegible].

Enfin il est incompréhensible que M. Broquart ait cru intervenir Roubaix dans cette affaire. On ne voit pas bien comment, pour deux vicaires et 40 jeunes gens ou jeunes filles se promenant par un temps de pluie, « le Pont-de-Marcq de même que Roubaix » soient en ébullition !... C'est un non sens, s'il faut s'en rapporter aux termes du jugement [illegible] entre l'esprit de la population du Pont-de-Marcq et cellé de Roubaix, c'est très absurde.

L'Inde chez soi

Le pays des rêves, l'Orient embaumé des parfums du Gange, apparaît à nos sens rendu grand d'exhale ainsi que d'une opulente, le magique parfum condensé par Victor Vaissier dans son nouveau savon PRINCESSE MAKOKO, chef d'œuvre de l'art prestigieux des brahmines hindous.

LILLE

Enfant brûlé. — Le jeune Julien Verspeur, 1 an, dont les parents habitent rue de Fontenoy, 18, est tombé dans un chaudron d'eau chaude. Cet enfant a été assez sérieusement brûlé à la figure. Il a été admis d'urgence à l'Hôpital Saint-Sauveur.

Le feu. — Mercredi soir un commencement d'incendie s'est déclaré rue Nationale, 76, chez M. Gossard, représentant en soieries.

Le feu a pris dans une salle contenant de nombreux échantillons, et a pu être facilement éteint.

Les dégâts s'élèvent à environ 200 fr.

Les feux de cheminée. — Jeudi matin, vers 11 heures, un feu de cheminée s'est déclaré chez Madame veuve Dacotes, 3, rue de la Halle. Les dégâts sont insignifiants.

Arrestation. — La sûreté a arrêté Louis de Rade, marchand des quatre saisons, rue des Cultivateurs, 6. De Rade était recherché par le parquet de Roubaix pour vol.

Vol avec effraction. — Des voleurs, profitant de l'absence de M. Quilvre, rue du Bois d'Anappes, 35, ont pénétré par effraction dans sa chambre et y ont enlevé pour 25 fr. de linge et de vêtements.

La police informe.

Serrurerie infidèle. — M. Chauvin, commissaire du 3e arrondissement, a arrêté une nommée Adèle Tiberghien, 45 ans, pour vol d'un dévoloir et d'un crochet au préjudice de Mme Delporte, rue du Palais-de-Justice.

Un [illegible] c'est Frédégonde Pouvrez, 41 ans, sans domicile fixe. Cet individu, [illegible] hier soir, vers 10 heures, dans les rues de Lille, et les passants qui lui refusaient l'aumône [illegible] arrêté par deux agents de sûreté. Drumez les menaces à leur vue. Cela ne l'a pas empêché [illegible] à la commissaire où, après interrogatoire de M. Lefrancq, commissaire de service, il fut mis à l'abri.

La Villette, le 26 décembre 1902

Bêtes	Qu'arrivées		Vendues	Prix du kilog. par qualité					
				Viande nette			Poids vif		
	Mardi	Vendredi		1re	2e	3e	1re	2e	3e
Bœufs	1.224	1.073	2297	1 42	1 32	1 19	0 65	0 60	0 55
Vaches	825	652	1477	1 38	1 30	1 21	0 62	0 54	0 46
Taureaux	208	206	414	1 00	» »	» »	0 56	0 46	0 35
Veaux	1.577	1.339	2916	1 44	1 30	1 00	0 70	0 60	0 50
Moutons	16.397	16.659	33.056	1 45	1 35	1 25	0 85	0 74	0 65
Porcs	4.168	4.158	8.326	1 34	1 30	1 22	0 90	0 82	0 80

Peaux de moutons demi-laine : 3,00-4,00
— — rases : 4,00-4,50

Cours extrêmes des vaches : on note la bête viande net 1,00-1,10. Ce qui établit la pesée du kilo, poids vif, de 0,60-0,66.

Fréquentation des ventes

Bœufs, vaches, taureaux. — Tendance faible par suite de la pluie, cours sans changement.

Veaux. — Bonne vente sur ceux de choix, calme sur les autres.

Moutons. — Tendance ferme, mais pas de hausse malgré le petit nombre.

Porcs. — Hausse de 2 fr. par 100 kilos.

UN